ROCZNIKI HUMANISTYCZNE Tom XLI, zeszyt 5 – 1993

WITOLD MAŃCZAK Kraków

DOUBLE PRONONCIATION DE -AI EN FRANÇAIS

Voici ce que dit Fouché (1958 p. 258-259) à propos du problème mentionné dans le titre du présent article:

Dès le vfr., à la 1^{re} pers. sing. indic. prés. de *avoir*, à la 1^{re} pers. sing. du passé simple des verbes en -er et à la 1^{re} pers. sing. de tous les futurs, là par conséquent où elle terminait le mot, l'ancienne diphtongue ai est continuée par e. C'est ainsi qu'on trouve les rimes amour ai : demouré, ostai : osté, etc. dans le Roman de la Rose I (1^{re} moitié du XIII^e siècle), et les rimes tendré (= tendrai) : engendré, livré (= livrai) : enivré, etc. dans Fauvel (XIII^e – XIV^es.). L'usage est le même dans le français correct d'aujourd'hui qui oppose encore (pour combien de temps?) portai, porterai avec e à portais, porterais avec e.

Il est probable que dans les autres mots (substantifs et adjectifs) terminés en -ai, on a eu phonétiquement e. Mais l'analogie a dû jouer ici de bonne heure. A côté de vrai, avec e, on avait vrais et vraie avec e.; à côté de essai avec e, essais et essaie avec e, etc. Les formes avec e étant les plus nombreuses ont sans doute déterminé le changement de e en e dans vrai, essai, etc. Pendant un certain temps, la langue a hésité entre les deux prononciations, comme on peut encore s'en rendre compte par les grammairiens du XVIe et du XVIIe siècles. Mais actuellement l'usage a prévalu dans le français correct de prononcer avec e tous les substantifs ou adjectifs terminés en -ai, à l'exception de gai et de quai qui ont un e.

Il nous serait difficile d'être d'accord avec cette opinion. Le témoignage du *Roman de la Rose* ne peut être retenu parce que, dans ce poème, le *e* rime souvent avec le *e*:

2011 Sire, fis je, grant talant é 2012 de fere vostre volenté

3361 Grant piece ai ilec demoré 3362 qu'em Bel Acueil grant amor é

Il en est de même pour le Roman de Fauvel. En revanche, les témoignages des grammairiens du XVIe siècle sont précieux. Dans la prononciation de Meigret (1550), -ai aboutit dans tous les mots à -ey: vrey, ey, sey, trahyey, amenerey, aorey, arey, bátirey, etc., mais il mentionne (p. 79) la prononciation é, sé au lieu de ey, sey, ainsi que (p. 86) la prononciation eymé pour eymey. Baïf (1574) prononce toujours -ai come -e: vre, du Belle, e, he, se, ale, passe, prézante, etc., dire, donre, fere, gardere, etc. Enfin la prononciation de Péletier (1550) rappelle la prononciation actuelle en ce sens que, chez lui, il y a une différence dans la prononciation de -ai entre l'adjectif vrai d'une part et les verbes de l'autre. Dans l'adjectif en question, -ai se maintient comme diphtongue: vrei, tandis que dans les verbes cette diphtongue se réduit en -e (orthographié, contrairement à notre usage, è): è, sè, louè, accorderè, auanturè, demanderè, etc.

Fouché attribue le ϱ du singulier vrai à l'analogie du vocalisme du pluriel vrais. Cette assertion est fausse comme en témoigne le fait que le ϱ du singulier $chant\acute{e}$ a pénétré dans le pluriel $chant\acute{e}s$. Les cas où la forme du pluriel est refaite d'après celle du singulier sont légion, cf. v.fr. chef, ches, nul, nus, sec, ses, conseil, conseus, etc. mais fr.mod. chef, chefs, nul, nuls, sec, secs, conseil, conseils. Les cas inverses (par ex. v.fr. chevel, cheveus, mais fr.mod. cheveu, cheveux) sont rares parce que, normalement, le singulier est plus employé que le pluriel.

Somme toute, il faut constater que Fouché s'est trompé en affirmant que la prononciation de -ai comme e est plus ancienne que celle qui consiste à prononcer -ai comme e. Autrement dit, il est nécessaire de revenir à l'opinion formulée par Nyrop (1899 p. 176) il y a presque cent ans:

au XII^e siècle, *ai* se prononce généralement è, excepté dans les verbes, où *ai* final devient é fermé; on a ainsi *vrai* [vræ], *Tournai* [turnæ], mais *parlai* [parle], *parlerai* [parl∂re], *ai* [e], *sai* [se], etc.; on prononce de même de nos jours *quai* [ke], *geai* [ğe], *gai* [ge].

Il nous reste à expliquer pourquoi -ai, qui, dans la grande majorité des substantifs et des adjectifs, a gardé jusqu'à nos jours le timbre normal de e, présente, dans les verbes, la prononciation irrégulière e. A notre avis, la prononciation -ai [e] s'explique par ce que nous appelons un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence.

Vers la fin des années cinquante, nous sommes arrivé à la conclusion que la forme des mots dépend non seulement du développement phonétique régulier et de l'évolution analogique, mais aussi du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence d'emploi. Résumée au maximum, la théorie de ce dernier développement se présente comme suit. Il existe une loi synchronique selon laquelle les éléments linguistiques les plus employés sont plus courts que ceux qui sont d'un usage moins fréquent. Il existe une sorte d'équilibre entre le volume des éléments et leur fréquence. Mais le volume des éléments linguistiques n'est pas stable. Par suite du développement phonétique régulier, la longueur des mots peut changer sensiblement, comme le montre la comparaison de quelques mots latins et français:

me (2 phonèmes)	moi (3 phonèmes)	augmentation de 50%
rem (3)	rien (3)	aucun changement
bene (4)	bien (3)	diminution de 25%
amicam (6)	amie (3)	diminution de 50%
bellos (6)	beaux (2)	diminution de 67%
Augustum (8)	août (1)	diminution de 88%

La fréquence des mots peut également varier: sire est ainsi moins employé de nos jours qu'au moyen âge, tandis que chauffeur est plus utilisé maintenant que dans le passé. Dans cet état de choses, il peut se faire que l'équilibre entre volume et fréquence soit bouleversé. Si un élément linguistique devient trop court par rapport à sa fréquence, on l'allonge, cf. août [u] remplacé par [ut] ou mois d'août. Si, au contraire, un élément linguistique devient trop long par rapport à sa fréquence, il est nécessaire que l'équilibre soit rétabli par la diminution de son volume. Et l'on sait qu'il y a des abrégements provoqués par l'augmentation de la fréquence d'emploi, qu'un groupe de mots peut être réduit à un seul mot (chemin de fer métropolitain > métropolitain), qu'un mot composé peut être réduit à un seul élément (télévision > télé), que n'importe quel mot peut être amputé d'une partie de son corps (faculté > fac), mais les linguistes ont de la peine à comprendre que, à côté de ces abrégements pour ainsi dire «mécaniques», il y en a d'autres, qui ont lieu dans les radicaux (avr-ai > aur-ai), les affixes (franç-ois > français, c'est-à-dire [w ε] > [ε]) et les désinences (cantavit > chant-a).

Si le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est assez avancé, il consiste en la chute d'un ou plusieurs phonèmes, par ex. *siat > soit, cantare habebatis > chanteriez, mais quand l'évolution phonétique irrégulière se trouve dans sa phase initiale, elle ne consiste que dans une réduction partielle du phonème. Voici quelques exemples:

- la quantité de la voyelle peut être réduite, cf. nostrum > nôtre > notre;
- le timbre de la voyelle peut être réduit, cf. le futur *fera* de *faire* en regard du futur régulier *plaira* de *plaire*;

- le degré d'aperture de la voyelle peut être réduit (a > o > u ou bien a > e > i), cf. a.esp. sen > sin, cantamus > chantons (voir Mańczak 1976), sanctum > a.vénitien sent(o) (Mańczak 1986);
- une consonne palatale (= consonne non mouillée + palatalité) peut être réduite en une consonne non palatale, par ex. *illos* est devenu en espagnol *los*, bien que le *l* mouillé existe en espagnol à l'initiale, cf. *llano*.

On peut citer s i x a r g u m e n t s à l'appui de la théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence.

Premier argument. Nous avons dépouillé le dictionnaire de fréquence de Eaton, qui relève, entre autres, les 6000 mots français les plus usités. Les mots qui ont subi des réductions irrégulières s'y présentent comme suit:

1 ^{er}	mille	99	86%	Test χ^2
2^{e}	mille	9	8%	409,55 > 11,07
3^{e}	mille	4	3%	
4 ^e	mille	2	2%	
5 ^e	mille	1	1%	
6 ^e	mille	_	_	

Cet argument, à lui seul, suffirait à prouver que la théorie en question est juste. Mais il y en a encore d'autres.

D e u x i è m e a r g u m e n t. Si le morphème, mot ou groupe de mots apparaît dans une langue donnée sous une double forme, régulière et irrégulière, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se caractérise par le fait que la forme irrégulière est, en général, plus employée que la forme régulière, par exemple *Franç-ais* est plus utilisé que *Franç-ois* et il en est de même pour *aller* et *ambler*, pour *monsieur* et *monseigneur*.

T r o i s i è m e a r g u m e n t. Si les changements phonétiques irréguliers dus à la fréquence se produisent à l'intérieur d'un paradigme flexionnel ou d'une famille de mots, les réductions ont lieu plus souvent dans les formes plus fréquentes que dans les formes plus rares. Par exemple, parmi les formes italiennes ho, hai, ha, abbiamo, avete, hanno sont irréguliers ho, hai, ha, hanno, ce qui s'explique par le fait que le singulier est plus employé que le pluriel et la troisième personne est plus utilisée que les autres. La différence entre le consonantisme initial de l'all. sollen et celui de Schuld, schuldig s'explique par le fait que le verbe en question est plus employé que le nom et l'adjectif.

Q u a t r i è m e a r g u m e n t. A côté du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, il existe une autre évolution consistant en des accidents phonétiques connus depuis longtemps sous les noms d'assimilations, dissimilations ou métathèses, en formes hypercorrectes ou formes expressives.

Toute cette évolution irrégulière se caractérise par le fait qu'elle a lieu, dans différentes langues, dans des mots divers. Le mot français chercher < cercher présente une assimilation, faible < flebilem une dissimilation, troubler < turbulare une métathèse, tandis que h dans herse est expressif. Mais il serait difficile de trouver, dans une langue indo-européenne, un mot signifiant «faible» avec une dissimilation, un mot signifiant «troubler» avec une métathèse ou bien un mot signifiant «herse» avec un phonème d'origine expressive. Bref, il n'y a aucun parallélisme entre les irrégularités dites assimilations, métathèses, etc., qui se produisent dans des langues différentes. A l'encontre des assimilations, dissimilations, etc., le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence a lieu, dans diverses langues, d'une manière plus ou moins parallèle, ce qui s'explique par le fait que, malgré les différences qui séparent des communautés linguistiques, les mots les plus fréquents sont partout plus ou moins les mêmes. Par exemple, le verbe signifiant «parler» présente un développement irrégulier dans beaucoup de langues, cf. fr. parler et it. parlare < parabolare, lat. ajo < *agio (en face du développement régulier dans les substantifs adagium ou prodigium, qui étaient moins employés), roum. vorbi < dvorbi, sarde nau < narro, nas < narras, etc., angl. says, said (en regard du régulier lays, laid), pol. mówić < mołwić ou bien russe dial. gyt < gryt < govorit.

C i n q u i è m e a r g u m e n t. Quand on a à sa disposition un atlas linguistique, on peut observer que de deux (ou plusieurs) changements s'expliquant par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, celui qui concerne le mot ou morphème plus fréquent a une aire plus grande que l'autre (ou les autres). En français, le r final se maintient (aurum > or, florem > fleur, etc.), mais beaucoup d'infinitifs présentent une chute irrégulière du -r. L'examen de cartes de l'ALF montre que l'aire où le -r tombe dans les verbes en -er est plus grande que celle où le -r disparaît dans les verbes en -ir, et celle-ci est plus grande que l'aire où l'on constate une chute irrégulière du -r dans les verbes en -oir. Ceci s'explique par le fait que les verbes en -er sont les plus fréquents, ceux en -ir sont moins employés et ceux en -oir, les moins employés.

S i x i è m e a r g u m e n t. Quand on a à sa disposition un dictionnaire de fréquence et un dictionnaire inverse, on peut examiner des séries de mots qui commencent ou se terminent par la même lettre ou les mêmes lettres.

En anglais, il y a 16 verbes faibles monosyllabiques en -ay, par ex. play, parmi lesquels un seul présente des réductions irrégulières (says, said), et il est important d'attirer l'attention sur le fait que say est le verbe en -ay le plus fréquemment usité.

Il y a 5 mots en -ayer, par ex. layer, parmi lesquels un seul présente une prononciation réduite, à savoir prayer, et il faut insister sur le fait que prayer est le mot en -ayer le plus fréquent.

Il y a 9 mots en -een, par ex. seen, parmi lesquels un seul peut avoir une prononciation réduite, à savoir been, et il est intéressant de noter que been est le mot en -een le plus fréquent.

Il y a 200 féminins en -ess, par ex. princess, parmi lesquels un seul a subi une réduction, à savoir mistress > Mrs., et Mrs. est le féminin le plus fréquent en -ess.

Il y a 34 mots monosyllabiques en -f, par ex. if, parmi lesquels un seul présente une sonorisation irrégulière de la consonne finale, à savoir of, et of est le mot le plus fréquent en -f.

Il y a 34 mots en -ill, par ex. still, parmi lesquels un seul peut avoir une prononciation réduite, à savoir will, et will est le mot le plus fréquent en -ill.

Il y a 15 mots terminés en fricative + -in, par ex. coffin, parmi lesquels uniquement 2 ont subi une réduction, à savoir cousin et basin, et du point de vue de la fréquence, ces mots occupent les première et deuxième positions.

Il y a 12 mots monosyllabiques en -ine, par ex. line, parmi lesquels un seul a subi une réduction, à savoir mine > my, et il est intéressant de noter que my est plus employé que les mots en -ine.

Il y a 700 dérivés en -iness, par ex. happiness, parmi lesquels un seul a subi un abrégement, à savoir business, et business est le mot le plus fréquent en -iness.

Il y a 36 mots en -ire, par ex. fire, parmi lesquels un seul a subi une réduction irrégulière, à savoir sire > sir, et sir, du point de vue de la fréquence, occupe la deuxième position.

Il y a 11 monosyllabes en -one, par ex. tone, parmi lesquels un seul a subi une monophtongaison, à savoir gone, et gone est la forme la plus usitée en -one.

Il y a 9 monosyllabes en -our, parmi lesquels un seul présente une réduction de -our en $[\partial]$, à savoir your, et your est le mot le plus fréquemment usité en -our.

Il y a 6 mots en -over, par ex. clover, parmi lesquels un seul peut avoir une prononciation réduite, à savoir over > o'er, et over est le plus employé parmi ces mots.

Il y a 7 numéraux en -teen, par ex. thirteen, mais le numéral ten, qui, du point de vue étymologique, est identique à -teen, a subi une réduction, et ten est plus utilisé que tous les numéraux en -teen.

Il y a 35 mots en *-ther*, par ex. *father*, parmi lesquels un seul a été irrégulièrement abrégé, à savoir *with* < a.angl. *wither*, et *with* est plus employé que tous les mots en *-ther*.

Il y a 6 composés commençant par un *al*- atone, par ex. *already*. Parmi ces formations, il y en a à peine une où la voyelle de *al*- subit une réduction en [a], à savoir *alone*, et *alone* est le composé le plus fréquemment usité en *al*-.

Il y a 34 prétérits en be-, par ex. believed. Parmi ces formes, il y en avait une dont le préfixe disparaissait parfois, à savoir began > gan, et began est le prétérit le plus fréquent en be-.

Il y a 15 mots en *count-*, par ex. *county*, parmi lesquels un seul a subi une réduction, à savoir *country*, et *country* est le mot le plus employé en *count-*.

Il y a plus de 1000 mots en h-, parmi lesquels un seul a perdu, dans l'orthographe officielle, la consonne initiale, à savoir it < hit, et it est plus utilisé que tous les mots où h- a persisté.

Il y a 18 mots en *spr*-, par ex. *spring*. En ancien anglais, *sprecan* commençait également par *spr*-, mais plus tard la partie initiale de ce mot a subi une réduction, cf. la forme moderne *speak*, et *speak* est plus employé que les mots commençant par *spr*-.

Il y a 62 mots en sw-, par ex. sweet. En ancien anglais, de tels mots ont été plus nombreux parce que so, such et sister commençaient, eux aussi, par sw-. Parmi les mots qui maintenant ou dans le passé commençaient par sw-, du point de vue de la fréquence so occupe la première, such la deuxième, sister la quatrième et sword la dix-neuvième position, et il est sûr qu'autrefois sword a été plus utilisé que de nos jours.

La plupart des mots en *th*- ont conservé la prononciation sourde de la consonne initiale, par ex. *think*, tandis que les autres mots présentent une sonorisation irrégulière, cf. *that*. En prenant en considération tous les mots en *th*-, nous avons constaté que la fréquence moyenne des mots où le *th*- a subi une sonorisation irrégulière, est d'environ 9000, alors que celle des mots à l'initiale sourde est d'environ 300.

Il y a 13 dérivés de *two*: *twelve*, *twice*, *twilight*, etc. La prononciation primitive de *tw*- s'est conservée dans tous les dérivés, tandis que le numéral *two* présente une réduction de l'initiale, et *two* est plus employé que les dérivés.

Pour plus de détails concernant la théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, voir nos monographies de 1969, 1977 et 1987.

Maintenant revenons au problème mentionné dans le titre du présent article. Or, plusieurs arguments peuvent être avancés à l'appui de la thèse que

la prononciation -ai [ϵ] est régulière, tandis que la prononciation -ai [ϵ] s'explique par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence.

- 1º Nous avons dépouillé la Farce de maître Patelin, où nous avons trouvé les formes suivantes en -ay:
- Futur: accorderay, acheteray, appointeray, aulneray, auray 8, baisseray, compteray, demourray, dirai 3, faindray, ferai 9, garderay, happeray, iray 3, mengeray, payeray 2, pleureray, porteray, prendray 2, receuray, retourneray, scauray, seray. Au total 44.
 - Ay 39.
 - Scay 22.
 - *Vray* 6.
 - Passé simple: baillay, laissay, parlay. Au total 3.

On voit donc que les formes verbales sont beaucoup plus employées que l'adjectif *vray*.

 2° En ce qui concerne la fréquence d'emploi, le rapport entre les formes irrégulières en -ai [e] et les formes régulières en -ai [ɛ] rappelle celui entre les formes irrégulières où oi s'est réduit en [wɛ] > [ɛ] (orthographié ai) et les formes régulières où oi a abouti à [wa]. D'une part on a des formes comme devait < debebat, chanterait < cantare habebat, français < Franciscum ou connaît < cognoscit et de l'autre des mots comme trois < tres ou noir < nigrum. Le dépouillement d'un journal a donné les résultats suivants:

Т	otal	Nombre de formes en ai	Pourcentage de formes en ai
Suffixe attesté 52 fois = suffixe -ai- < -e- (bam, bas, etc.) de l'imparf. et du cond.	52	52	100%
Suffixe attesté 15 fois = suffixe -ois/-ais < lat.			
-ensem ou germisk	15	12	80%
Mots attestés de 6 à 1 fois	54	4	7%

Plus un mot ou morphème est attesté, plus il présente la réduction irrégulière de *oi* [wε] en [ε] (graphié *ai*). Pour plus de détails, voir Mańczak 1974.

 3° Comme nous l'avons dit ci-dessus, Péletier note une différence entre la prononciation de l'adjectif *vrey* (où la diphtongue se maintient) et celle de \dot{e} < habeo, $s\dot{e}$ < sapio, de formes du parfait comme $lou\dot{e}$ < locavi ou de formes du futur comme $dir\dot{e}$ < dicere habeo (où la diphtongue s'est monophtonguisée en [e], que Péletier, contrairement à notre usage, écrit \dot{e}). Or, il mérite d'être

mentionné que la différence entre le régulier *vrey* et les irréguliers è, sè, louè, dirè n'est pas née seulement au XVI^e siècle, mais qu'elle existait déjà dans le passé. Le développement de *veracum > verai (attesté jusqu'au XIII^e s.) a été normal, tandis que habeo, sapio, locavi, dicere habeo auraient dû aboutir régulièrement à *age, *sache, *louef, *dirage. Autrement dit, même des formes comme ay, scay, parlay, accorderay (attestées dans la Farce de maître Patelin) présentent un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence.

4° La différence entre le régulier vrey et les irréguliers è, sè, louè et dirè a des parallèles dans d'autres langues. L'adjectif signifiant «vrai» présente un développement régulier dans diverses langues, cf. it. vero, esp. verdadero, all. wahr ou angl. true, tandis que le verbe j'ai subit un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence dans de nombreuses langues, cf. it. ho, esp. he, roum. am, angl. have (en regard du régulier behave, qui est beaucoup moins employé) ou har < haver dans les langues scandinaves. Il en est de même pour le verbe je sais, cf. it. so, esp. sé ou roum. nişte, qui, tout en ayant un autre sens, provient du lat. nescio ou nescio quid. Il en est de même des désinences du parfait: il suffit de mentionner que -avi a subi des réductions irrégulières dans la presque totalité des parlers romans. Enfin, il en est de même des désinences du futur: il est possible que, dans les formes provenent de dicere habeo, pas un seul parler roman ne présente un développement régulier de habeo.

5° Le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence consiste souvent en une réduction du degré d'aperture de la voyelle; par exemple en piémontais *cantamus* s'est réduit d'abord en *kantomo* et finalement en *kantuma* (Mańczak 1976-1977). Évidemment, la différence entre *a* et *o* ou *u* est grande, tandis que celle que nous observons de nos jours entre les noms et les adjectifs du type *balai*, *vrai* avec [ε] et les verbes *ai*, *chanterai*, *chantai* avec [e] est bien moindre, mais elle n'est pas exceptionnelle.

En anglais, la voyelle tonique de *manifold* est [x], mais le mot beaucoup plus utilisé qu'est *many* présente un [e]. Il en est de même pour *any* où il y a eu une réduction de [x] en [e]. Maigret prononçait et, les, des uniquement avec [x], tandis que, de nos jours, à en juger par le dictionnaire de Martinet et Walter (1973), le [e] l'emporte sur le [x] dans et, les, des, mes, tes, ses ou ces. L'évolution les [le] > [le] ou des [de] > [le] s'explique par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, comme en témoignent les données qu'on trouve dans le dictionnaire mentionné ci-dessus:

	[ε]	[e]
les pronom	8	9
les article	4	13

dès	6	11
des	4	13

Évidemment, si 9 informateurs prononcent [e] dans le pronom *les* et 13 dans le même mot employé comme article, si 11 informateurs prononcent [e] dans *dès* et 13 dans *des*, c'est que l'article *les* est plus employé que le pronom *les* et qu'il en est de même pour *des* et *dès*. Il est aussi instructif d'examiner, dans le dictionnaire de Martinet et Walter, la prononciation de quelques mots dont le *e* provient du lat. *a* tonique:

Il est sûr que le [e] dans *lez* (*lès*), *très*, *assez*, *chez* et la désinence -*ez* n'est pas primitif, mais s'explique par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence. En revanche, on peut se demander s'il en est de même du [e] dans les mots du type *parler* et *premier* (où la chute du *r* s'explique certainement par la fréquence, voir Mańczak 1981).

D'après le dictionnaire de Martinet et Walter, la désinence -ai du passé simple et du futur se prononce actuellement [ε] plutôt que [e]. C'est une innovation récente qui s'explique par le fait que, dans la langue parlée, le passé simple a disparu, tandis que je chanterai est de plus en plus remplacé par je vais chanter. Les formes verbales en -ai, qui, de nos jours, sont de moins en moins employées dans la langue parlée, subissent facilement l'influence analogique des substantifs et des adjectifs du type essai ou vrai.

Pour terminer, mentionnons que Fouché (1958 p. 259), en ce qui concerne le XVI^e siécle, affirme que «à la 1^{re} pers. sing. ind. prés. des verbes avoir et savoir, l'ancienne diphtongue ei provenant de ai a pu se conserver assez longtemps. Cette observation s'explique par la phonétique syntactique.» En réalité, Meigret, chez qui on peut trouver des centaines de formes comme vrey, ey, sey, amenerey, arey, clorrey, conclurrey, courrey, etc., fait la remarque suivante (p. 79): «Ao regard de çeus qi ont a, auant voer: come auoer, sauoer: il' reiettet çe voer, e tournet cet a, en la diphthongue ey, pour la premiere persone: ou bien en é long, come j'ey, ou j'é: je sey, ou sé.» Autrement dit, l'évolution des formes de la 1^{re} pers. sing. du prés. de l'ind. de savoir et avoir, loin d'être plus lente, a été plus rapide que celle des autres mots en -ai: ey, sey se sont réduits en é, sé, ce qui s'explique par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence. En outre, Meigret

(1550 p. 86) constate que le parfait «se peut former de l'infinitif preterit, en tournat seulement l'é long, en la diphthong' ey, pour la premiere persone... Surqoe aosi il faut noter, q'aocuns ne chanjet rien pour la premiere singuliere: dizans j'eymé pour j'eymey.» Cela signifie que, par exemple, à partir de auoer eymé, on peut former le passé simple j'eymey, et que celui-ci, dans la prononciation de certains, s'abrège en j'eymé. Évidemment, cet abrégement irrégulier s'explique également par la fréquence, les désinences étant souvent même plus employées que les mots fréquemment usités du type avoir ou savoir.

RÉFÉRENCES

B a ï f J.-A. de (1574): Étrénes. Paris.

F o u c h é P. (1958): Phonétique historique du français. Paris.

M a ń c z a k W. (1969): Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence. Kraków.

- (1974): Double issue de oi en français. «Neuphilologische Mitteilungen»
 75 p. 357-367.
- (1976): Origine de la désinence -ons. In: Actes du 13^e Congrès International de Linguistique et Philologie romanes. Québec p. 257-266.
- (1976-1977): Piémontais kant-uma «chant-ons». «Incontri Linguistici» 3 p. 63-69.
- (1977): Słowiańska fonetyka historyczna a frekwencja. Kraków.
- (1981): L'infinitif dans les parlers d'Italie, de Suisse, de France et de Belgique. In: Mélanges de Philologie et de Toponymie Romanes offerts à H. Guiter. [Perpignan] p. 323-331.
- (1986): Ancien vénitien sent(o) < sanctum. In: Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie offerts à M. R. Sindou. II. [Paris] p. 142-145.
- (1987): Frequenzbedingter unregelmässiger Lautwandel in den germanischen Sprachen. Wrocław.

M a r t i n e t A. et W a l t e r H. (1973): Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel. Paris.

M e i g r e t L. (1550): Le tretté de la grammere françoeze. Paris.

N y r o p K. (1899): Grammaire historique de la langue française. I. Copenhague.

P e l e t i e r J. (1550): Dialogué dé l'Ortografe e Prononciation Francoesé. Poitiers.

PODWÓJNA WYMOWA -AI WE FRANCUSKIM

Streszczenie

We francuskim -ai wymawia się w większości wypadków jak [e] w czasownikach (np. w ai, chantai, chanterai), a jak [ε] w rzeczownikach i przymiotnikach (np. w balai, vrai). Według francuskiego fonetyka Fouchégo pierwsza wymowa jest regularna, podczas gdy druga powstała przez analogię do form typu vraie, vrais (gdzie -ai nie znajdowało się w wygłosie). Autor artykułu, konfrontując pogląd Fouchégo z wypowiedziami gramatyków XVI-wiecznych, dochodzi do wniosku, że Fouché się pomylił i że trzeba wrócić do dawnego poglądu duńskiego językoznawcy Nyropa, który utrzymywał, że regularna jest wymowa -ai jako [ε], jednak nie objaśnił, skąd się wzięła wymowa -ai jako [e]. Zdaniem autora artykułu wymowa ta tłumaczy się tym, co on nazywa nieregularnym rozwojem fonetycznym spowodowanym częstością użycia, na co przytacza szereg paralel zarówno z francuskiego, jak i z innych języków.